

Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Mars 2010
N° 81

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

Maintenant que les élections régionales sont passées, on va pouvoir reparler des sujets qui fâchent. Comme les augmentations diverses et variées qui vont toucher directement le portefeuille des Français et qui, bizarrement, ont été totalement occultées durant la campagne. Au premier rang de celles-ci, l'augmentation des tarifs du gaz. La commission de régulation de l'énergie a donné son accord pour une augmentation des prix du gaz de 9,7 % au 1^{er} avril. L'augmentation la plus forte depuis 5 ans. Comment se justifie-t-elle ? Par la flambée des prix du pétrole bien sûr. Une flambée qui aura une autre conséquence sur... les prix à la pompe. En 2010 on nous annonce que de nouvelles taxes devraient faire bondir les prix du carburant de 7 à 10 %. Il va falloir songer très sérieusement à ressortir la bicyclette de la cave où elle hiberne tranquillement depuis des mois. D'autant que dans le même temps les primes d'assurances auto devraient elles aussi augmenter de 5 % cette année. Parallèlement à ces hausses faramineuses, celle des pensions de retraite paraît bien légère : +1 % en 2010 (de quoi s'acheter deux paquets de biscuits). Quant au SMIC, il a déjà « profité » d'une large augmentation de 0,5 % en janvier. Soit bien en-dessous du niveau de l'inflation qui, selon la Banque Centrale Européenne devrait atteindre 1,7 % en juin 2010. A part ça, tout va bien.

Le second tour des élections régionales a livré son verdict et il nous paraît intéressant, d'en faire un examen attentif.

Première remarque, malgré une progression d'un peu plus de 5 points (42.66 au lieu de 37.25), la participation reste de 10 points inférieure à celle de 2004 (52%) soit presque 20 % d'exprimés en moins. Le tableau ci-dessous va nous permettre de comparer les différents postes et leur évolution d'un week-end à l'autre.

| | 1er tour | 2e tour | |
|----------------|----------|---------|--------|
| Inscrits | 52 549 | 52 549 | |
| Votants | 19 577 | 22 418 | + 2841 |
| Exprimés | 18 828 | 21 264 | + 2436 |
| Blancs et nuls | 749 | 1 157 | + 405 |

Ainsi donc 2800 électeurs de plus se sont mobilisés, alors que les blancs et nuls ont progressé de 405 unités.

Seconde remarque, même si personne ne peut être sûr du report des électeurs d'une liste sur une autre liste, il apparaît intéressant de comparer les éventuelles familles politiques du premier tour avec les résultats obtenus par leur famille restant au second tour.

La Droite

| | 1er tour | 2e tour | |
|---------------------|----------|---------|-------|
| Modem | 644 | | |
| Jeunes agriculteurs | 9 | | |
| Ch'ti | 575 | | |
| UMP Létard | 3 195 | | |
| | 4 423 | 5 064 | + 641 |

En bref... En bref... En bref... En Bref... En bref..

Miracle

Le fait est suffisamment rare pour être souligné : à la lecture du compte-rendu du conseil municipal de ce mercredi dans le Nord Littoral (jeudi 25 mars) il nous a bien fallu admettre qu'il était plutôt objectif. Pas de prise de partie ni pour l'une ni contre l'autre. Même dans l'article consacré aux « dérapages » paru le vendredi, le traitement était plutôt équitable. L'honnêteté nous oblige à le souligner.



Intersyndicale pas contente

Natacha Bouchart peut toujours dire « qu'il ne suffit pas de dire qu'on est cocos, et qu'on est gentil », et qu'en fait ce sont eux (la nou-

velle municipalité) qui sont les gentils et qui règlent les problèmes, pas sûr que cette version soit du goût de l'intersyndicale qui a manifesté bruyamment à l'ouverture du conseil municipal (à part ça tout va bien dans le meilleur des mondes...). Dès l'ouverture des débats des sifflets se sont fait entendre dans les couloirs de la mairie, obligeant la maire à interrompre la séance à deux reprises et à faire intervenir la police municipale.

D'ailleurs elle en aurait bien profité pour faire évacuer tout le public présent (qui, lui, ne bougeait pas une oreille...), mais il a bien fallu qu'elle renonce à ce projet : pas légal. Du coup le public présent a pu assister « en live » à ses coups de sang...

Si nous avons regroupé l'ensemble de ces listes, c'est qu'elles sont à droite et le revendiquent, ou que leur responsable a appelé à voter Létard pour le second tour.

Le Front National

| | 1er tour | 2e tour | |
|----|----------|---------|--------|
| FN | 3 518 | 4 886 | + 1368 |

Pour ce cas un constat simple, le Front national étant présent au premier et au second tour.

La Gauche

| | 1er tour | 2e tour | |
|-----------------|----------|---------|-------|
| LO | 335 | | |
| NPA | 795 | | |
| Front de Gauche | 3 873 | | |
| PS, MRC, PRG | 4 098 | | |
| Europe Ecologie | 1 786 | | |
| | 10 887 | 11 704 | + 817 |

Si nous avons regroupé ces listes c'est que pour 3 d'entre elles, elles ont fusionné, que pour les deux autres leur électoral vote plus souvent à gauche qu'à droite.

Que constate-t-on?

La plus grosse progression est à mettre à l'actif du Front national 1368 voix de plus, puis de la Gauche 817 voix, enfin seulement de la droite 641 voix.

La gauche est en tête dans 49 bureaux de vote sur 52. La droite ne résistant qu'à la plage et dans les bureaux proches de la sous-préfecture.

Suite P2

La semaine prochaine !

La semaine prochaine nous reviendrons, entre autres, sur les travaux du conseil communautaire : budget, augmentation des impôts... Que des réjouissances...

Par ailleurs n'hésitez pas à nous envoyer des infos...



On y pense

Bonne nouvelle pour les Z'amis de l'Alhambra : la subvention tant attendue a bien été votée lors du conseil municipal du 24 mars. Mais ce n'est pas une raison pour que la mobilisation faiblisse. Bien au contraire. Alors pour une soirée-ciné, on pense à l'Alhambra et on en parle autour de soi.

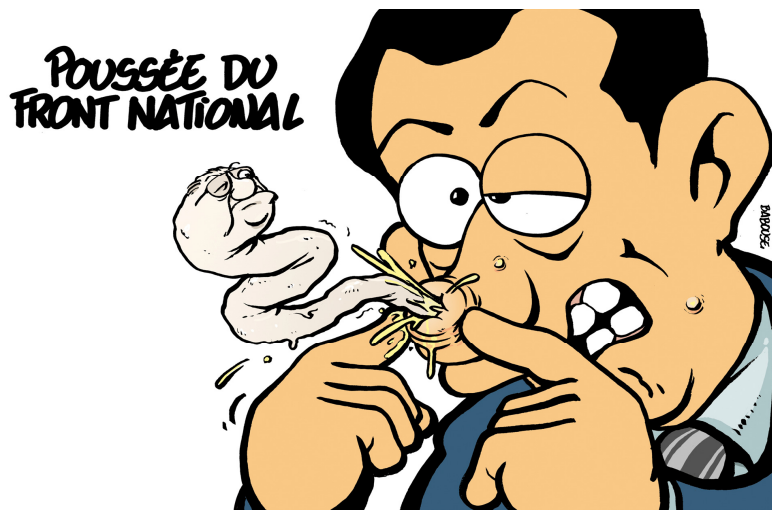


Suite de la P 1

Enseignements:

Dans un contexte complètement différent de 2004 : passage de la ville de Calais et de la communauté d'agglomération à droite, dans une situation de forte colère se traduisant par un renforcement particulièrement important de l'abstention et notamment dans les quartiers populaires, la Gauche rassemblée fait un beau score qui ne doit tout de fois pas lui faire oublier la forte progression du Front National, et surtout que Natacha Bouchart a été élue grâce à l'apport de voix socialistes et Frontistes ! Il importe donc de considérer ce résultat comme le résultat d'une élection régionale.

D'autres combats vont venir qui permettront encore à la Gauche de rappeler à la majorité municipale ses engagements notamment : les milliers



d'emplois promis!

Bertrand Pericaud siègera pour le Front de Gauche au conseil régional. Bertrand est le secrétaire de la section du Calaisis du PCF, dirigeant départemental de ce même parti.

Effet Bouchart : effet d'optique ?

Sans doute déçu par le score de son poulain (comment on dit quand c'est une femme ? Sa pouliche ?), *Nord Littoral* a tenté de faire croire à ses lecteurs que, grâce à l'effet Bouchart (prospectus en quadrichromie avec sa photo, + bandeau « avec Natacha Bouchart » sur les affiches), la liste UMP avait gagné 1800 voix entre les deux tours. Evidemment, une pure invention.

1^{ère} remarque : *Nord Littoral* semble avoir « oublié » le Modem dans ses calculs. Il considère donc que les 644 personnes qui ont voté Modem au 1^{er} tour se sont abstenues au second. Nous, on considère, compte-tenu que le Modem est une des composantes de la majorité UMP, que le repli s'est fait au profit de la liste de Valérie Létard. Sauf si les responsables locaux du parti de François Bayrou nous disent clairement qu'ils se démarquent de la majorité UMP. Mais jusqu'à preuve du

contraire...

2^e remarque : le *Nord Littoral* feint d'oublier que le représentant de la liste Chti a appelé à voter UMP. Une annonce pourtant bien présentée dans le quotidien local.

3^e remarque : comme le montre le tableau figurant dans l'analyse des résultats, la liste sur laquelle figurait Le maire de Calais, est celle qui progresse le moins entre les deux tours 641 voix, le FN gagnant 1 368 voix (serait-ce là aussi l'effet Bouchart ? Les électeurs auraient-ils confondu Marine avec Natacha ?), la Gauche gagnant elle 817 voix.

Alors s'il devait y avoir un effet Bouchart, nous dirions simplement qu'il est particulièrement négatif puisque plus de $\frac{3}{4}$ des électeurs (sachant parfaitement que le maire de Calais figurait sur une liste) ont choisi délibérément de ne pas la soutenir! Allez, on dira qu'ils se sont trompés.

Nathalie adepte de la « ploutocratie » ?

Non il ne s'agit pas d'une insulte mais d'un constat suggéré par la lecture de la double page (les articles « Un maire trop souvent inaccessible » et « Jacky Hénin n'est pas un démocrate ») du 16 mars accordée gracieusement par le *Nord-littoto* à notre « très populaire » Nathalie. Ainsi, lorsqu'elle affirme que Jacky Hénin n'est pas un démocrate, prétendrait-elle qu'elle le serait ?

Essayons en quelques lignes, une nouvelle fois, de parfaire sa culture en décortiquant l'étymologie et la définition du mot « démocratie ».

Démocratie tire son origine du grec « dêmos » : peuple et de « kratos » : pouvoir, autorité. La démocratie est un régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple, sans qu'il y ait de distinctions dues à la naissance, la richesse, la compétence... Un démocrate est donc quelqu'un qui est attaché à ces principes.

Or, quand un élu du peuple n'a pas 5 minutes à consacrer à un citoyen lambda mais qu'il peut accorder des heures de son « précieux » temps à un autre qui possède une renommée ou des biens, quand encore il refuse de tendre la main à un administré en détresse mais que dans le même temps il accorde des privilèges à ses amis pourtant bien nantis, quand on méprise des hommes et des femmes venus de loin pour fuir la misère ou la guerre, quand

on ignore des salariés qui luttent pour ne pas perdre leur emploi... est-on un démocrate ?

Jacky Hénin, lui, au moins a le mérite d'être disponible et à l'écoute de celui qui le sollicite indépendamment de sa condition, de sa race, de sa confession. Depuis de nombreuses années il milite pour la justice sociale, l'égalité des chances pour tous au regard du droit à l'éducation, à l'accès aux soins, à l'emploi, pour la solidarité entre les générations et les peuples. En cela il est bien plus démocrate que notre « bien-aimée » Nathalie.

Pour la classer à son tour, il suffit de se référer à nouveau à la civilisation Grecque Antique qui a inventé et donné un nom à toutes les formes de régimes politiques. Et il en est un qui convient parfaitement au système inégalitaire dont cette chère Nathalie se fait la porte-drapeau, nous vous livrons ici sa définition :

La ploutocratie : (du grec ploutos : richesse ; kratos : pouvoir) consiste en un système de gouvernement où l'argent constitue la base principale du pouvoir. D'un point de vue social, cette concentration du pouvoir dans les mains d'une classe sociale s'accompagne de fortes inégalités et d'une faible mobilité.

Que chacun se fasse son opinion !

Ça m'gratte

Inauguration de babêche

Après avoir inauguré le stade de l'Epopée et la Cité de la dentelle et de la Mode, équipements que l'on doit à l'ancienne municipalité, après avoir inauguré le début des travaux de rénovation des locaux destinés à Calais promotion, voilà que Natacha Bouchart se met à inaugurer... des bâches. Non, ne riez pas, c'est tout à fait sérieux. Une bâche a été tendue sur l'échafaudage installé sur le beffroi en vue de sa rénovation et une petite cérémonie a été organisée... On attend avec impatience le jour où elle va se mettre à inaugurer les parterres de fleurs, les canisettes...

Rhabillé pour l'hiver !

C'est une certitude, le gros Gégé aurait mieux fait de continuer à dormir. Quelle mouche l'a donc piquée ? Sur une délibération qui ne le concernait pas, et sur laquelle Jacky Hénin expliquait simplement qu'il n'avait jamais eu à traiter le dossier, (car la première demande de rendez-vous émanant des syndicats sur la question était tout simplement postérieure à l'élection du nouveau maire) voilà que notre Gégé national, probablement pour essayer de se faire bien voir d'une « cheffe » qui ne sait pas comment se débarrasser d'un soutien aussi encombrant que coûteux, se lance et déclare à l'ancien maire « Vous voulez dire qu'ils avaient peur de vous demander ? S'ils sont venus nous voir, c'est peut-être qu'ils savaient que nous respecterions leur bon droit.. » Ce à quoi le principal représentant de l'opposition rétorqua : « elle est bien bonne celle-là, ça n'est pas moi qui ai un dossier de harcèlement sur le dos ! » Eh oui, sept fois dans ta bouche tourne ta... Trop compliqué pour lui, tout cela.

Hypocrite !

Non, ça n'est pas un gros mot ! Oui, cela s'applique parfaitement à Philippe Blet. Avec un air de premier de la classe pris les doigts dans le pot de confiture et qui dit : « cé pas moi », le voilà (pendant le conseil) faisant mine d'interroger : « Mais comment se fait-il que lorsque l'on parle du SYGOS, du parking, cela suscite autant de réactions virulentes de l'opposition ? Je m'interroge moi de ces réactions ! ». Et de regarder alors tout un chacun avec un « air de tête à claques ». Comment peut-il comprendre, lui dont on peut dire qu'il n'a pas d'honneur, ayant été capable de pactiser avec la droite, d'accepter les voix du FN, pour percevoir plus de 6000 euros par mois, que des hommes et des femmes qui ont le bien public au cœur ne supportent pas d'être accusés indirectement de malversations, sans qu'il y ait le moindre commencement de preuves, gratuitement !

« Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose » du pur Göering, utilisé mercredi soir par Philippe Blet.

Conseil municipal Vous n'y étiez pas ? Vous avez raté ça !

Comme après chaque conseil municipal, nous vous livrons les meilleurs moments, les déclarations fracassantes et les sorties parfois consternantes de Natacha Bouchart.

A propos de la Communication du maire n°4 visant à verser la majoration d'astreinte réclamée par des agents pour une période datant de Jacky Hénin, celui-ci expliquait que « il y a toujours la possibilité de faire des erreurs, c'est pour ça qu'il y a des organes de contrôle. Ceci dit j'assume ma responsabilité politique. » Réponse de Natacha Bouchart : « Vous avez peut-être peur de parler. Vous dites peut-être que vous êtes responsable, moi je dis que vous êtes irresponsable. » Jacky Hénin demandait alors que ces propos soient notés au procès verbal. Bernard Lelièvre intervenait à son tour : « Je trouve que ce n'est pas piqué des vers, on ne peut pas se tromper si longtemps. Ces gens n'étaient pas payés. » Jacky Hénin : « Si M. Lelièvre connaissait le dossier il saurait que ce n'est pas qu'ils n'ont pas été payés mais qu'ils ne l'ont pas été à la juste valeur. » C'est alors que Gérard Grenat prenait la parole (on se demande encore pourquoi : voir « Rhabilité pour l'hiver » P2) avant que Natacha Bouchart n'intervienne de nouveau : « Nous réglons beaucoup de situation depuis qu'on est arrivés. Il ne suffit pas de dire qu'on est cocos, qu'on est humain, encore faut-il le montrer. Il ne suffit pas de faire la chorale dans les couloirs le dimanche soir. On vous a entendu. » (NDLR : référence aux cris « Bouchart démission » qu'elle a bien dû encaisser suite aux résultats du 2^e tour des régionales. Cris auxquels Jacky Hénin n'a bien sûr pas pris part : pas stupide non plus...).



A propos d'une délibération visant à installer un système de vidéosurveillance dans l'espace douches installé pour les migrants à côté de l'aire d'accueil des gens du voyage, Caroline Matrat intervenait pour expliquer que : « La vidéo surveillance, c'est la nouvelle arme utilisée par Nicolas SARKOZY, au soutien de sa politique ultra sécuritaire. Bon petit soldat, vous cherchez depuis quelques mois, le moyen d'emboîter le pas et de l'imposer à Calais. Aujourd'hui c'est sous couvert d'aider les migrants, de protéger les installations mises à leur disposition que vous ouvrez la brèche avec sans aucun doute, l'intention de généraliser bientôt le flicage vidéo. Que personne ne s'y trompe, cette vidéo surveillance, c'est

pour vous d'abord et surtout le moyen de surveiller les migrants eux-mêmes et ainsi de vous conformer aux instructions de ce bon ministre BESSON, encore venu se féliciter hier du pseudo succès de sa politique. C'est aussi le moyen d'exercer un contrôle sur les bénévoles qui oeuvrent quotidiennement aux côtés des migrants et que certains soupçonnent d'agir à la frontière de la légalité, c'est encore un biais pour constituer, étoffer des dossiers contre ceux que vous rangez un peu rapidement dans la catégorie des « dangereux no borders », qui ne sont pas des délinquants mais souvent des jeunes instruits, engagés, qui défendent seulement l'idée d'un monde plus juste. La solution n'est certainement pas le recours aux machines. Il faut des moyens humains : des policiers, des professeurs, des éducateurs... Il faut rompre l'isolement des jeunes, apprendre à renouer la confiance, le dialogue entre les populations des différents quartiers. Vous n'avez su en quelques mois que monter les calaisiens les uns contre les autres, c'est à vous et à votre façon de prévenir la délinquance que l'on doit le score du Front National aux dernières élections. »

Réponse d'Antoine Deguines : « Je suis aussi réservé sur les systèmes de vidéosurveillance. Mais il y a un réel problème : alors que nous avons fait des efforts pour donner un minimum de confort aux migrants, tout a été détruit. Donc effectivement on peut poser un débat mais il faut une solution. Je ne vois pas ce que cette intervention peut nous apporter (!). » L'opposition votera contre.

Concernant l'attribution d'une subvention de 500 000 € pour l'association « Calais Promotion », Charles François intervenait pour expliquer qu'il s'abstiendrait « car c'est une compétence de l'agglomération pas de la ville ». Réponse de Natacha Bouchart : « J'entends bien mais compte-tenu de la situation de la ville, on met en place une politique volontariste pour retrouver un équilibre, on part de trop loin. Financièrement la CAC ne peut pas venir abonder. Un choix a été fait pour renforcer le développement économique en concertation avec la CCI, Eurotunnel et d'autres collectivités. »

Délibération Personnel 7 relative à la création de 3 postes de policiers municipaux, Jacky Hénin intervenait pour expliquer qu'il voterait contre, estimant « que l'évolution de ce service, n'est pas conforme aux buts fixés à sa création, que trop souvent les fonctionnaires municipaux deviennent des supplétifs de la police nationale, délaissant ainsi le rôle de médiation qui doit être leur priorité. » Réponse de Natacha Bouchart : « On a revu effectivement notre façon de travailler avec la police, il y a maintenant une cohérence et on ne peut que s'en satisfaire. Les chiffres de la délinquance ont bien baissé. » Et comme la délinquance bais-

se, elle veut installer de la vidéosurveillance dans les rues. Logique !

Concernant la délibération visant à signer une promesse de vente avec la société Mouglin Investissement dans l'optique d'installer une « Cité de l'Habitat », Jacky Hénin intervenait : « Comme quoi, tous les dossiers antérieurs n'ont pas disparu, pouvaient être bons. Je remercie Monsieur Philippe Wetzel ancien secrétaire général de la communauté d'agglomération du Calaisis, ainsi que Monsieur Vaesken toujours en fonction, pour leur initiative de visite de la cité de l'habitat de Lutterbach. » Réponse de Natacha Bouchart : « La différence entre vous et moi, c'est que vous baratinez. Ecoutez bien leurs propos à ces gens-là, qu'ils n'ont jamais pu travailler avec la ville de Calais. (!!) Ce que je constate c'est que vous n'avez pas pu les faire venir. Vous êtes un grand gosse M. Hénin (!!!). Vous êtes député européen ? Vous êtes ridicule. On ne peut même pas vous répondre. Continuez à sourire bêtement. (!!!) »

Venait enfin le gros morceau : le vote du budget. Après son exposé et l'intervention de Jacky Hénin (à retrouver dans son intégralité page suivante) Natacha Bouchart rétorquait : « Laissez-nous vous prouver que nous mettons en œuvre le programme que les Calaisiens ont choisi. Dans le fonctionnement et l'investissement, il s'agit de notre programme électoral. On n'a pas la même culture, mais ce qu'on veut c'est de la création d'emplois. A travers vos propos un peu plus mitigés ce soir, vous appelez au bon sens et à la réflexion comme si nous étions des abrutis (le mot est d'elle et de personne d'autre...). Je tiens à vous rappeler que nous sommes des élus responsables. Vous n'avez pas à nous donner de leçons en matière de gestion. On se retrouve avec notre programme parce que nous sommes des élus de confiance. On se retrouve avec vos emprunts, on se retrouve avec le patrimoine, les trottoirs... »

« Vous nous avez exclus des commissions d'appel d'offres. » Vous n'avez rien fait, vous avez construit des cathédrales. Vous pensez briques au lieu de penser humain. On n'a pas touché aux associations. Mais au lieu de faire de la politique, certaines associations feraient bien de faire des actions. Certaines associations vont être regardées de près concernant leurs actions. Concernant le parking, la ville paie 800 000 € par an sur le parking des 4B. Gérard Grenat prenait le relais : « En 2 ans on a fait économiser 200 000 €. Ce parking on l'a payé une fois 1/2 le prix normal. » Réponse de Jacky Hénin : « M. Grenat, dites-nous qui a demandé à ce qu'il y ait plus de 500 places dans ce parking ? » M. Grenat refuse de répondre. « C'est la CCI et vous en tant que président de Calais Grand Centre parce qu'on nous a expliqué en long et en large que « no parking - no business ». Quant au coût, entre un parking de surface et un parking à étage ce n'est pas le même coût.

Et à Calais on ne peut pas creuser parce qu'on est dans l'eau. Les services de l'Etat ont eu à surveiller les coûts sans qu'il y ait rien à redire. » Gérard Grenat : « Je répète qu'on a payé 1 fois 1/2 le coût de ce parking dans l'étude qu'on a faite et je n'en dirai pas plus. » Natacha Bouchart précise alors : « On a regardé le parking, on nous a dit : « vous avez des places en or. » Patrick Allemand : « Quelle étude ? Montrez-nous cette étude. Vous racontez n'importe quoi. » Natacha Bouchart : « Arrêtez de brailler. » Puis à Jacky Hénin : « Je ne vous ai pas insulté, je ne vous ai pas dit que vous étiez incompétent.

Il va falloir être courageux cette année, vous avez voté 99,99% des délibérations et vous ne voterez pas le budget... » (NDLR : comme Natacha Bouchart n'a pas l'air de suivre les débats avec beaucoup d'attention, nous reviendrons dans un prochain numéro, sur les délibérations contre lesquelles l'opposition a voté, histoire de lui rafraîchir la mémoire). Philippe Blet, voulant sans doute se faire remarquer, intervenait alors : « J'observe la violence concernant les propos (relatifs au) du Sygos. Les débats étaient calmes et de nouveau on sent la nervosité. Je me demande pourquoi ? ». Réponse de Jacky Hénin : « M. Blet, ce n'est pas moi qui ai multiplié les frais de bouche par 4. » Natacha Bouchart volait alors au secours de son premier adjoint : « On descend sous la ceinture (chez Natacha la bouche est située sous la ceinture, bizarre non ?). Vous voulez qu'on dise ce que vous mangez le midi et avec qui vous dormez ? ». Jacky Hénin : « La différence c'est que pour moi ce n'est pas le contribuable qui paie. » Patrick Allemand intervenait alors : « Quand vous êtes arrivés, vous nous avez exclus des commissions d'appel d'offres. Ces commissions sont opaques. » Natacha essayait de l'interrompre par un « ce n'est pas vrai » puis déclarait « On ne va pas se battre sur les chiffres, et je ne suis pas opaque. Ça veut dire que vous mettez en cause mon honnêteté. » Patrick Allemand : « Je parle d'opacité ». Natacha Bouchart hurlant : « Laissez-moi répondre. Vous avez une personne à côté de vous qui fait partie des commissions d'appel d'offres ». Colère de l'opposition (NDLR : elle parlait de M. Mascaret, qui a été exclu des MAPA dès leur mise en place. Natacha Bouchart l'ignorerait ?). Natacha Bouchart hurlant de nouveau : « Laissez-moi répondre. Vous devriez apprendre un nouveau mot : respect M. Allemand. Nous sommes obligés d'augmenter les impôts car vous êtes sur l'encours de la dette. Que vous avez claqué tout l'argent en vous disant « ils ne verront rien... » nous on doit assumer les dettes et notre programme. Nous sommes en pleine élaboration d'un projet (il est temps...) et nous assumons collectivement. Le scrutin a été fait, nous avons été élus à plus de 54 % des voix. »

Conseil municipal Intervention de Jacky Hénin sur le budget

Nous voici donc arrivés au moment du vote du budget. Un moment chaque année important, car il détermine par la même occasion l'augmentation des impôts locaux qu'auront à subir les foyers calaisiens. Avant que d'aller plus loin, il me faut reconnaître ici, que l'an dernier je me suis un peu trompé sur les chiffres.

Je déclarais en effet : « *Ainsi donc, uniquement sur vos orientations et pour faire plaisir à quelques-uns, pour doubler les compétences de la CAC, par ego, vous avez dépensé plus que les 2 000 000 d'€ que vous vous apprêtez à aller chercher dans la poche du contribuable Calaisien.*

Un contribuable qui supportera également les augmentations dues au Département et à la Région, et « cerise sur le gâteau », la nouvelle imposition communautaire, soit au total presque 10% d'augmentation.

J'ajoutais comme commentaire : ça commence fort, très fort !

Je l'avoue humblement, je n'avais pas vu que l'imposition globale serait plus proche de 20% que de 10%.

Une réalité qui a été durement ressentie par de nombreux foyers calaisiens, une réalité dont votre équipe et vous-même portez seuls la responsabilité, puisque nous vous avons fait la proposition de quelques modifications qui auraient permis de ne pas augmenter les impôts, propositions rejetées sans examen.

Pourtant, avec le temps et vos chiffres, nous allons démontrer, une fois de plus, malheureusement, que vous avez fait le choix délibéré de taxer les Calaisiennes et les Calaisiens, là où du bon sens et de la réflexion auraient permis d'alléger les difficultés.

Nous vous proposons des réaménagements techniques, ne regardons que le plus important d'entre eux :

1. Proposition de réduire le budget d'investissement de 7 à 10 millions d'euros, non par suppression mais par décalage, afin de pouvoir réduire de 2 100 000 euros le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Ce faisant et uniquement avec cette opération, il n'est nul besoin de puiser dans la poche du contribuable. D'ailleurs ceux qui maîtrisent la gestion d'une ville et les contraintes administratives savent que vous ne pourrez pas dépenser toutes vos inscriptions budgétaires.

Que constate-t-on à la lecture des chiffres que vous nous fournissez : en investissement, des reports de l'exercice 2009 de, tenez-vous bien, **presque 15 millions d'euros soit plus de 35 % du budget d'investissement**, là où je les estimais entre 7 et 10 millions d'euros et 25 %.

Sans avoir besoin d'aller plus loin, la démonstration est clairement faite qu'en refusant d'admettre ce que pourtant tous vos services ont dû vous dire (on ne réalise jamais 100 % des investissements programmés), vous avez fait le choix délibéré de taxer les Calaisiens, alors qu'il pouvait en être autrement.

Les chiffres qui vont suivre vont également renforcer l'idée que de nombreuses familles calaisiennes ont été privées de services multiples, parce qu'on leur a affirmé qu'il n'y avait pas d'argent alors que chaque année les exercices sont excé-

dentaires.

- Budget supplémentaire 2008, un solde positif en provenance de l'exercice précédent (2007) de, excusez du peu, 5 700 00 €.

- Budget 2009 près de 7 Millions d'€ en provenance du budget 2008.

- Quant à l'excédent de gestion du budget de fonctionnement 2009, pouvant être affecté au budget 2010, **il se monte à la somme de presque 14 millions d'euros.**

Nous sommes donc tous aujourd'hui certains d'habiter une ville dont les bases sont saines et qui peut faire face aux besoins de sa population, par contre nous savons que lorsque vous criez au loup c'est pour vous faire plaisir et pas parce qu'il y a danger réel !

Passons maintenant à l'examen des comptes :

Vos comptes prévisionnels, laissent apparaître un excédent prévisionnel disponible de 13.923.645,19 € que vous pourrez affecter à vos besoins tant en fonctionnement qu'en investissement.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Concernant votre budget d'investissement, je dirai simplement que vous n'êtes parvenue à le réaliser qu'à hauteur de 65 % l'an dernier, ce qui devrait vous amener à davantage de prudence, mais que faisant fi de cette réalité vous entendez le faire progresser de 23% l'amenant ainsi à 41 500 000 €, auxquels s'ajoutent les restes à réaliser de l'an dernier.

De nouveau trop d'approximations, trop de décalage par rapport à la réalité.

Des investissements lourds, sans concertations, sans informations sérieuses des populations, des actions sur les domaines de compétence d'autres collectivités qui multiplient les dépenses...

Des choix que nous estimons peu judicieux et qui auront pour le contribuable un coût présent et à venir, là où d'autres choix auraient permis la création de richesses. Je pense à l'Espace Gambetta. Quant aux jardins éphémères annoncés comme projet écologique devant permettre la respiration, si c'est cela l'écologie, alors nous savons désormais pourquoi la France va si mal !

Par ailleurs, je peux de nouveau cette année sans crainte d'erreur, affirmer que 25% du montant de votre budget d'investissement 2010 ne verra pas le jour dans l'exercice à venir, pour des raisons évidentes de délais, de retard de chantier, de démarches administratives complexes...

Pour pouvoir assurer la couverture de votre budget investissement, vous entendez y affecter presque 7 millions de l'excédent de fonctionnement et avoir recours à l'emprunt pour 14 600 000 euros.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Presque 102 Millions d'€ de dépenses qu'il faut évidemment équilibrer avec autant de recettes.

Un montant de dépenses en augmentation de 3,34 % quand l'inflation est inférieure à 2 % !

Vous allez évidemment nous ressortir la cité de la dentelle, les charges supplémentaires du stade... mais tout ceci ne résiste pas à l'énormité de l'excédent de gestion !

D'autant que si l'on regarde les dépenses que vous avez vous-même initiées, alors on peut encore trouver des moyens : Expo yab, subvention à Calais Promotion, dépenses de stationnement... Sur ces

Ça m'gratte

Tentative d'agression..

...avec arme.

En l'occurrence son ventre ! Mais oui, on ne blague pas. Jacky Hénin terminait tout juste son interview avec la TV locale que Claudius Démassius est venu l'agresser. D'abord verbalement, puis en tentant en permanence de provoquer l'ancien maire en éructant et en mettant son ventre proéminent en avant.

Probablement croyait-il que le député européen se laisserait prendre à un piège aussi pitoyable qu'inefficace. Témoin de toute la scène, Virginie Quenez aura parmi d'autres, ce bon mot : « *hein monsieur le maire, on voyait que ce n'était pas du bidon !* » Elle en rigole encore ! Quant à Alain Mascret, présent également, il dira seulement : « *ils nous l'on changé Jacky. Je ne l'ai jamais vu aussi calme* ». On a quand même tous eu peur, vous imaginez un peu si la bombe avait explosé ? On blague bien sûr !

L'éphémère qui dure

La nouvelle municipalité ne reculant jamais devant une idée farfelue, voilà qu'on nous annonce la réalisation... de jardins éphémères. Un petit coup d'œil dans le Larousse nous confirme qu'on ne se trompait pas et qu'éphémère signifie bien : « Qui ne vit qu'un jour. De très courte durée, fugitif. » Pour en revenir à ce projet, concrètement Natacha Bouchart va donc transformer une partie du parking de la mairie en... jardin. « *Ce nouveau style d'espace végétal va être installé à demeure en centre-ville.* » pouvait-on lire dans le Nord Littoral du 23 mars. Natacha Bouchart précisait d'ailleurs que « *le déménagement des jardins éphémères aura un caractère très exceptionnel.* » Tiens, voilà de l'éphémère destiné à durer. A y perdre son latin... Et la mairesse d'ajouter : « *Nous avons aussi envie de mettre en place un lieu de vie où les visiteurs vont pouvoir venir se balader, s'y asseoir sur les bancs que nous mettrons en place.* » Créer un soi-disant lieu de promenade (!) juste en face du parc Saint-Pierre, véritable lieu de promenade verdoyant, franchement il fallait y penser... Et consacrer 309 000 € à cette nouvelle lubie, on n'aurait jamais osé...



Suite de la P 4

trois actions 1 200 000 euros de dépenses, et tant d'autres dépenses ou pertes de recettes. Afin de présenter un budget à l'équilibre, vous devez, c'est ce qu'il faut dire de suite, faire appel à l'imposition locale pour un besoin estimé de financement de presque 1 600 000 euros. Un choix injuste, dans une période où la crise que d'aucuns voyaient finie continue de faire des ravages et 12 mois seulement après une première augmentation qui a fait mal aux familles. L'an dernier, nous vous avons fait un certain nombre de propositions dont la vie a démontré qu'elles étaient parfaitement crédibles. Même si nous savons que vous n'en tiendrez aucun compte, nous le faisons de nouveau pour Calais et les Calaisiens, car nous souhaitons dans cette situation de crise extrême, apporter notre pierre à la construction d'un budget raisonnable qui permette à notre population de respirer. Ainsi nous réaffirmons qu'il est tout à fait possible (les techniciens de la finance pourront vous aider à comprendre les mécanismes) d'éviter d'avoir recours à l'impôt. Nos propositions d'ordres techniques, pourraient amener de nouveaux soutiens aux secteurs associatifs, à la solidarité, à la jeunesse...

1. Proposition de réduire le budget d'investissement de 10 millions d'euros, non par suppression mais par décalage, afin de pouvoir réduire de 2 000 000 euros le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Ce faisant et uniquement avec cette opération, non seulement il n'est nul besoin de puiser dans la poche du contribuable, mais en plus nous récupérerons 400 000 euros de disponibilités. D'ailleurs ceux qui maîtrisent la gestion d'une ville et les contraintes administratives vous confirmerons que vous ne pourrez pas dépenser toutes vos inscriptions budgétaires.
2. Réduire de 600 000 euros le montant provisionné des dépenses imprévues et affecter la somme plus le disponible précédent (400 000 euros) soit au total 1 000 000 d'euros aux activités associatives, de solidarité et de jeunesse qui en ont toutes besoin.
3. Demander aux partenaires du Sygos dont la chambre de commerce qui a bénéficié d'un abandon de créances de la part du Conseil régional, de partager avec la ville l'augmentation des dépenses à hauteur de

4. Demander à la CAC, une compensation de l'équipe ANRU pour le retour de cette structure dans le giron de la ville. Et rendre à la CAC, sa responsabilité pleine et entière en matière de développement économique : économie possible de 500 000 euros.

Une nouvelle fois, à peu de frais, la démonstration est faite que l'augmentation d'impôt est inutile et non avenue.

Si vous acceptiez ces propositions, nous pourrions voter le budget, sans être en accord avec tout.

Si comme d'habitude vous balayez tout d'un revers de main, mon groupe ne votera pas votre budget car il ne sera pas sincère.

Vous porterez alors avec votre équipe la responsabilité d'une nouvelle imposition énorme pour la population calaisienne.

Conseil municipal Intervention de Patrick Allemand sur les taux d'imposition

Mes Chers Collègues,

Je vais tenter de donner la vérité sur les impôts locaux calaisiens, maintenant que nous abordons les taux d'imposition qui vont générer les augmentations des impôts locaux.

L'an dernier, le Nord Littoral avait titré « Calais 2% d'augmentation des impôts » confondant la différence entre les taux votés en 2008 et ceux de 2009, et donc la véritable incidence sur les montants réels à payer des Calaisiens.

Pour être concret, je n'aborderai plus précisément que la taxe d'habitation, ainsi que le foncier Bâti, payés par la grande majorité des contribuables, je laisserai de côté le foncier non bâti et la TP étant plus spécifique.

Je rappelle : En 2000, alors que nous dirigeons les affaires municipales, le taux d'imposition pour la taxe d'habitation était de 23,57 %, en 2008 ce taux était de 25,27 %, soit une différence de **1,7 pts** et une augmentation réelle du taux de **7,21 % sur 8 années de gestion municipale de gauche**, soit une moyenne de 0.90 % par an, telle était la pression fiscale générée, sans parler des bases pour calculer l'impôt, bases fixées par l'état, qui elles, augmentent quasiment au rythme de l'inflation.

Aujourd'hui, le taux d'imposition de la TH passe de **25,27 %** pour votre premier budget en 2008 à **28,92 %** en 2010, soit une différence de **3,65 pts** sur le taux mais une augmentation réelle du taux des impôts de **14,44 % pour seulement 2 ans de gestion de droite**, soit une moyenne de 7.22 % par an

Si on simplifie, en arrondissant un peu les calculs, pour être plus clair, nous constatons donc, **0.9 % d'augmentation par année** durant les 8 années de gestion de gauche avec toutes les réalisations que les calaisiens connaissent, contre, tenez-vous bien **7.22 % par année** depuis votre arrivée sans encore pouvoir mesurer l'efficacité de vos budgets.

Si l'on analyse maintenant votre gestion budgétaire, je dirais même de vos gestions cumulées, c'est à dire en y ajoutant la Communauté d'Agglomération, les différences sont encore plus fortes, l'augmentation de ces taux tant sur le foncier bâti que sur la taxe d'habitation, en y incluant l'augmentation de la base locative fixée par l'état, qui est de 1.20 % pour cette année 2010, les impôts locaux auront augmenté :

Pour la taxe d'habitation de **23.40 % en deux ans seulement, du jamais vu à Calais**

Et le foncier bâti, pire encore, de **30 % en deux ans**,

Cap Calais ayant fait le choix de doubler son taux pour le foncier bâti, (0.89 à 2.04), ajoutés à l'augmentation par la Ville de Calais, les conséquences vont être graves et drastiques pour les propriétaires, mais surtout les entreprises et les commerçants, c'est-à-dire l'économie locale qui sont grandes consommatrices de foncier, que vous étiez censés défendre pour l'emploi.

La différence constatée à ce jour est une réalité incontournable dont les chiffres eux seuls parlent, elle est cinglante pour tous les contribuables

calaisiens, y compris ceux qui ont fait le choix de cette gestion dite populaire et sociale.

La base de calcul des impôts pour la taxe d'habitation augmente chaque année proportionnellement à l'inflation, Cette mesure devrait être prise en compte, elle profite directement à la ville de Calais, nous en tenions compte les années précédentes de mandats, évitant ainsi des hausses importantes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

En effet, en cette période de crise, l'on vient prélever l'impôt dans la poche du contribuable au motif qu'il y a trop de dépenses de fonctionnement dues à l'ancienne équipe, c'est beaucoup trop simpliste comme raisonnement, et mensonger.

Des engagements budgétaires financiers sans valeur ajoutée pour la population, des transferts de charges avec récupération des compétences dévolues à la CAC, l'ANRU pour servir un cabinet extérieur à la ville, Calais Promotion pour le développement économique ?? 500 000 € pour la présidence à Mme Bouchart reprenant une compétence dévolue à l'agglomération, et ses locaux à charge directe du contribuable, et en plus, baisse des services à la population etc. ... tout cela vient alourdir inexorablement la charge fiscale de la commune. Des recettes en diminution avec le stationnement où maintenant, c'est le contribuable qui paye et non l'usager,

On va nous ressasser que c'est la faute à..., mais déjà l'an passé, avec 6 millions d'euros dans les caisses et, en y ajoutant la pression fiscale de l'an passé, sans augmenter les impôts de nouveau, vous devriez couvrir largement les dépenses récurrentes, seulement la lisibilité reste opaque sur vos dépenses à caractère général, qui gonflent.

Vous parliez d'une gestion transparente au motif que vous présidez toutes les commissions d'appel d'offre, c'est d'ailleurs votre rôle entier et vous êtes rémunérée pour.

Seulement vous ne précisez pas que sous notre mandat, tous les dossiers passaient en commission avec la présence de l'opposition dans une seule et unique CAO, alors que vous nous avez exclus en créant une seconde commission MAPA pour les montants des marchés inférieurs à 90 000 €, ce qui traduit l'opacité des choix et des dépenses qui ne profitent plus à l'économie locale.

En attendant, c'est une pression fiscale sans précédent pour vos deux premières années de mandat, dans tous les cas, jamais nous n'avions procédé de la sorte, déjà cette pression fiscale par la fixation des taux était supérieure en 1 an, de ce que nous avons faits en 8 ans, sur deux ans, c'est incommensurables et les calaisiens vont encore souffrir de votre choix personnel de gestion et du désengagement de l'état que vous cautionnez.

Resteras aux Calaisiens de juger la gestion de votre équipe sarkozienne, la bellisée liste d'union populaire et sociale !